

Les épreuves de français et de rédaction

Concours des catégories B et C

Benoît Priet

DUNOD

© Dunod, Paris, 2014
ISBN : 9782100709045

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	VII
-------------------	-----

Partie 1 – Connaissance de la langue.....	1
--	----------

<i>Sous-partie 1 – Vocabulaire et sémantique.....</i>	<i>3</i>
--	-----------------

1 Définition, synonyme, antonyme.....	5
--	---

2 Paronyme.....	6
------------------------	---

3 Homonyme.....	8
------------------------	---

4 Expression, proverbe.....	11
------------------------------------	----

Exercices.....	13
----------------	----

Corrigés.....	24
---------------	----

<i>Sous-partie 2 – Orthographe.....</i>	<i>31</i>
--	------------------

5 Lettres muettes.....	33
-------------------------------	----

6 Doublements de consonnes.....	35
--	----

7 Mots difficiles.....	36
-------------------------------	----

8 Genre du nom et de l'adjectif.....	37
---	----

9 Nombre du nom et de l'adjectif.....	40
--	----

10 Homonymes grammaticaux.....	44
---------------------------------------	----

11 Accord du verbe et du participe passé.....	47
--	----

Exercices.....	51
----------------	----

Corrigés.....	67
---------------	----

Sous-partie 3 – Conjugaison et grammaire.....77

12 Forme verbale.....79

13 Conjugaison.....82

14 La concordance des temps.....87

15 Nature grammaticale.....89

16 Fonction grammaticale.....94

Exercices.....99

Corrigés.....115

Partie 2 – Les épreuves rédactionnelles.....125

Sous-partie 1 – Principes généraux de rédaction.....127

17 Maîtriser son écrit sur la forme.....129

18 Maîtriser son écrit sur le fond.....134

19 Étudier un texte.....136

Exercices.....140

Corrigés.....142

Sous-partie 2 – Résumé.....145

20 Aspect technique du résumé.....147

21 Aspect pratique du résumé.....150

Exercices.....152

Corrigés.....156

Sous-partie 3 – Questions sur texte.....159

22 Relever un argument, un exemple, un mot
ou une expression.....161

23 Justifier un argument, un exemple.....163

24 Expliquer un argument, un exemple, un mot ou une expression.....	164
25 Discuter une idée, argumenter	166
Exercices	170
Corrigés.....	175
<i>Sous-partie 4 – Composition, dissertation</i>	181
26 Analyser le sujet et construire la problématique.....	183
27 Élaborer le plan de la copie	185
28 Rédiger l'introduction et la conclusion	188
29 Rédiger le devoir	189
Exercices	190
Corrigés.....	193

INTRODUCTION

L'objectif de cet ouvrage est de vous donner les règles essentielles pour réussir les épreuves de français dans les concours de la fonction publique des catégories B et C mais aussi et surtout de vous offrir un entraînement complet pour tout format d'épreuve.

Vous constaterez en découvrant les épreuves de vos concours (nous vous renvoyons pour cela à des ouvrages plus spécialisés dans notre collection) que le français y est toujours présent, mais sous des formes très variées.

Le plan de cet ouvrage est simple.

La première partie est consacrée à la connaissance de la langue et permet à la fois de progresser dans la rédaction (vocabulaire, orthographe, conjugaison), mais aussi d'être plus précis pour les questions de langue.

La seconde partie est consacrée aux différentes épreuves rédactionnelles. Elle présente la méthodologie générale, puis les méthodes propres à chaque format d'épreuve.

Comment utiliser cet ouvrage ?

Il doit être employé comme un livre d'entraînement. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de vous proposer un nombre important d'exercices. Ceux-ci sont de niveau progressif. Dans la première partie, ils comptent toujours 10 questions pour que vous puissiez vous auto-évaluer selon le même barème et repérer vos points forts et points faibles. Dans la seconde partie, les exercices sont également progressifs en termes de difficulté et de durée. Exploitez bien cette progressivité pour vous juger, en partant du principe que les exercices les plus difficiles sont du niveau des catégories B.

Quelle partie pour quel concours ?

Quel que soit votre concours, vous devez maîtriser la première partie de l'ouvrage. En effet, même si vous n'avez aucune question de français (ce qui est assez rare), vous serez jugés sur la qualité de vos productions écrites, ce qui requiert du vocabulaire, une bonne orthographe, la maîtrise de la conjugaison.

Concernant la seconde partie, vous ciblez ce qui correspond le plus à votre concours, sans oublier que les autres sous-parties peuvent être également utiles et que les textes sélectionnés sont toujours conformes à ce qui est susceptible d'être proposé aux candidats en situation réelle.

Présentation des épreuves

Connaissance de la langue :

- Épreuve sous forme de Q.R.O.C. (Questionnaires à réponses ouvertes courtes) : cela permet de vérifier à l'aide de réponses concises les connaissances du candidat. Le candidat doit écrire le mot ou l'expression qu'il trouve sur feuille libre ou dans un tableau incomplet. Ces épreuves peuvent être associées aux épreuves rédactionnelles, notamment avec les questions sur texte.
- Épreuve sous forme de Q.C.M. (Questionnaires à choix multiples) : elle permet d'évaluer facilement le niveau du candidat en français. Le candidat doit compléter une grille de réponses en cochant ou noircissant des cases.

La plupart du temps la durée des épreuves est d'1 heure ou 1 heure 30 et leur coefficient de 1 à 3.

Les questions de français peuvent faire l'objet seules du questionnaire ou bien être associées à des questions de culture générale ou de mathématiques.

Les questions en Q.C.M. comportent, suivant la difficulté du concours, de 3 à 4 propositions (rarement 5) dont une seule est correcte. Cela requiert des connaissances mais aussi de la stratégie. L'une des spécificités du Q.C.M. est que le plus souvent une des réponses est improbable voire fantaisiste. Il faut savoir l'éliminer immédiatement.

Exemple

Quel est le sens du mot *labile* ?

- ☐ A. changeant
- ☐ B. adroit
- ☐ C. discret

Réponse : A. Il faut éliminer la B. qui renvoie à habile. Même si vous ne connaissez pas le mot, vous avez tout de même une chance sur deux. C'est mieux qu'une sur trois.

Épreuves rédactionnelles :

- Résumé d'un texte en un nombre de mots ou de lignes imposé. Le candidat doit respecter des contraintes de longueur et conserver toutes les idées essentielles dans son texte.
- Questions sur texte, discussion sur des extraits de ce texte. Trois à dix questions sont posées sur un texte faisant entre trois quarts d'une page et deux pages. Certaines questions appellent des réponses courtes (Q.R.O.C.), d'autres de l'argumentation.
- Composition, dissertation (avec ou sans le support d'un texte). Une question est posée au candidat, avec ou sans texte à l'appui. Il faut rédiger un texte faisant deux à cinq pages selon le temps accordé.

La durée d'une épreuve rédactionnelle est comprise entre 1 heure et 3 heures selon la difficulté avec un coefficient compris entre 2 à 3.

Le but est d'évaluer l'aisance rédactionnelle, la compréhension, l'esprit de synthèse, la structuration du raisonnement selon le type d'épreuve proposée.

Connaissance de la langue

1	Vocabulaire et sémantique	3
2	Orthographe.....	31
3	Conjugaison et grammaire.....	77

Bon à savoir

La connaissance de la langue française est indispensable pour les concours de la fonction publique que ce soit pour affronter des épreuves de rédaction dans lesquelles les erreurs de construction ou de syntaxe sont sanctionnées ou bien pour affronter des épreuves de vocabulaire, d'orthographe, de grammaire.

Dans cette partie, nous étudierons trois thèmes principaux :

- Vocabulaire et sémantique ;
- Orthographe ;
- Conjugaison et grammaire.

Ces thèmes sont indispensables pour tout candidat à un concours de catégorie B ou C. L'entraînement progressif qui suit chaque thème vous permettra de progresser et de vous évaluer.